

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Secrétariat général

Arrêté du 23 avril 2012 modifiant l'arrêté du 18 décembre 2010 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la mission interministérielle d'inspection du logement social du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

NOR : DEVK1221193A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,
Vu l'arrêté du 9 juillet 2008 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;
Vu l'arrêté du 12 juillet 2010 modifié fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;
Vu l'arrêté du 18 décembre 2010 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la mission interministérielle d'inspection du logement social du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;
Vu l'avis du comité technique spécial de la mission interministérielle d'inspection du logement social du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 16 février 2012,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont retirés de la liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, fixée par l'annexe de l'arrêté du 18 décembre 2010 susvisé, au sein de la mission interministérielle d'inspection du logement social les emplois et les points désignés conformément au tableau A de l'annexe au présent arrêté, aux dates d'effet prévues pour chacun de ces emplois.

Article 2

Sont ajoutés à la liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, fixée par l'annexe de l'arrêté du 18 décembre 2010 susvisé, au sein de la mission interministérielle d'inspection du logement social les emplois et les points désignés conformément au tableau B de l'annexe au présent arrêté, aux dates d'effet prévues pour chacun de ces emplois.

Article 3

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 23 avril 2012.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
H. EYSSARTIER

ANNEXE

MODIFICATION DE LA LISTE DES POSTES ÉLIGIBLES À LA NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE AU SEIN DE LA MISSION INTERMINISTÉRIELLE D'INSPECTION DU LOGEMENT SOCIAL DU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

TABLEAU A

Emplois retirés de la liste des emplois éligible à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, à la mission interministérielle d'inspection du logement social, aux dates d'effet précisées pour chacun de ces emplois

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois	NOMBRE de points	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	DÉLÉGATION	DATE d'effet
A	1	25	Inspecteur-auditeur, spécialité technique et administrative	Marseille	30 avril 2011
A	1	25	Inspecteur-auditeur, spécialité technique et administrative	Lyon	30 avril 2012
A	1	25	Inspecteur-auditeur, spécialité comptable et financière	Nancy	30 avril 2012
A	1	25	Inspecteur-auditeur, spécialité technique et administrative	Nancy	30 octobre 2012

TABLEAU B

Emplois ajoutés à la liste des emplois éligible à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, à la mission interministérielle d'inspection du logement social, aux dates d'effet précisées pour chacun de ces emplois

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois	NOMBRE de points	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	DÉLÉGATION	DATE d'effet
A	1	25	Inspecteur-auditeur, spécialité technique et administrative	Toulouse	1 ^{er} mai 2011
A	1	25	Inspecteur-auditeur, spécialité technique et administrative	Lille	1 ^{er} mai 2012
A	1	25	Inspecteur-auditeur, spécialité technique et administrative	Nancy	1 ^{er} mai 2012
A	1	25	Inspecteur-auditeur, spécialité comptable et financière	Lille	1 ^{er} novembre 2012